

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hortage Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº M21- 064813

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule :	REDDATI 10268	Société :	Comptoir
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		KEDDADI AZIZ	
Date de naissance :		1973	
Adresse :		1611 HAFIZ FATEH 3 quai l'RA	
Tél. :		0522 20 43 05/05 22 20 77 67	
Total des frais engagés : 155084 Dhs			

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019	Cadre réservé au Médecin
	<p>Docteur M'hamed CHRAIBI Spécialiste O.R.L. 47, Angle Bd. Anfa & Bd. M.Y. Youssef Tél: 0522 20 43 05/05 22 20 77 67 Casable : -</p>
	Date de consultation : 21/03/2023
	Nom et prénom du malade : KEDDADI ABDEL AZIZ
	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
	Nature de la maladie : AFFECTION O.R.L.
	En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
	Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à 21/03/2023 Le :
Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHERENT	
Déclaration de maladie	Nº M21-64813
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule :	
Nom de l'adhérent(e) :	
Total des frais engagés :	
Date de dépôt :	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes.
21/03/23	C.2		300 Dhs	47, Angle Bd. Anfa & Bd. Télik. 0522 20 69 43/0522 20 77 67 Spécialiste D.R.L. Télik. 0522 20 69 43/0522 20 77 67 Spécialiste D.R.L. Télik. 0522 20 69 43/0522 20 77 67 Casablanca -
	K.10		250 Dhs	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

STEP PHARMACIE HABIBI
Carapana
Rue 6 N° 3 Lot 67
Casablanca - Tel: 0522 93 10 28

21/03/23 633,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

31848

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficent	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS

H	25533412 21433552	DATE DU DEVIS
D	00000000 00000000	
	00000000 00000000	
B	35533411 11433553	

(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

دُكْتُور مُحَمَّد الشَّرَابِي

Docteur M'hamed CHRAÏBI

Spécialiste O.R.L.

C.E.S. Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale-laser

Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux - Membre de la Société Française d'O.R.L.

Micro-Chirurgie de l'Oreille, Chirurgie Endoscopique du Nez et des Sinus

Exploration fonctionnelle du vertige de la surdité et du larynx - Implant Cochlear

Rééducation des vertiges et troubles de l'équilibre

Casablanca, le : 21/03/2023

Le Docteur

Prie M

KEDDADI ABDELKIZ

d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et lui présente

suivant l'usage sa note d'honoraires pour

L'oreille droite

kno

S'élevant à la somme de

250 Dhs.

Deux Cent cinquante CHAI BI
Docteur M'hamed CHRAÏBI
Spécialiste O.R.L.
47, Angle Bd. Anfa & Bd. My. Youssef
Tél: 0522 20 69 43 / 0522 20 77 67
Casablanca

Résidence Roïa: 47, Angle Bd. d'Anfa & Bd. My Youssef - 2ème étage - Casablanca

Téléphone : 0522 20 69 43 / 0522 20 77 67/68 - Fax : 0522 20 71 91

En cas d'urgence, contacter la Clinique Ghandi : 05 22 36 74 05

دكتور مصطفى الشرابي
Docteur M'hamed CHRAÏBI

Spécialiste O.R.L.

C.E.S. Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale-
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux - Membre de la Société

Micro-Chirurgie de l'Oreille, Chirurgie Endoscopique du Nez et du
Exploration fonctionnelle du vertige de la surdité et du larynx - Implants
Rééducation des vertiges et troubles de l'équilibre

(50 X 28 X 114) mm

137,20

CASABLANCA Le 21/03/2023,

Monsieur KEDDAJI Abdelaziz

(S.V)

1) VASTAREL 35

137,20x3

1 CP 2 fois par jour 3 MOIS

2) ERLUS 5 mg CP BTE 28

73,40x2

1 comprimé le soir 2 MOIS

3) NAZAIR

75,00

2 pulvérisations nasales le matin 2 MOIS

633,40

Docteur M'hamed CHRAÏBI
Spécialiste O.R.L.
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux
Angle Bd Anfa et Bd. Mly Youssef, 2ème Etage
22.10.69.43 / 05.22.20.77.67/68
22.07.19.91 - Casablanca
ICE: 00162889100051

PPV
LOT
PER

73,40

PPV
LOT
PER

73,40

STE PHARMACEUTIQUE
Long, Hôpital Casablanca
Casablanca - Tel: 0522.20.77.67



Erlus 5mg
28 Comprimés/Pot

Résidence Roïa : 4
Téléphone
En cas d'urgence, contacter la Clinique Ghandi : 05 22 26 71 91

(50 X 28 X 114) mm

20

(50 X 28 X 114) mm

Cipidamic
Etidronate dipotassique

LOT: GA20226
PER: 02/2024
PPV: 75 DH 00

- Casablanca
0 71 91